

## Les évènements récents



Jun 2016  
Montée de l'équipe de 1ere de l'Union Sportive en 3e division !



Jun 2016  
Fêtes de la Musique organisées par l'APE et les commerçants



## Les évènements à venir

- Samedi 2 juillet 2016 : **fête du Vieux Cher** organisée par le club de football avec feu d'artifice offert par la municipalité.
- Mardi 5 juillet 2016 : représentation de théâtre par les enfants au Foyer Rural
- Dimanche 10 juillet 2016 : **commémoration des aviateurs**
- Samedi 20 août 2016 : **marché à la ferme** aux Vergers de Fontenay
- Samedi 3 septembre 2016 : **fête des Rillons** organisée par l'USL
- Dimanche 18 septembre 2016 : **fête et marché du patrimoine**

Très belles vacances à tous !



Mairie

Place Adolphe Langlois

37130 Lignières-de-Touraine

Tél. 02 47 96 72 13

Fax 02 47 96 38 18

mairie.lignieres.de.touraine@wanadoo.fr

[lignieresdetouraine.wordpress.com](http://lignieresdetouraine.wordpress.com)

Jun 2016 – N°41

## Installation d'un cirque



Du lundi 20 juin 2016 au vendredi 1er juillet 2016, les élèves du Regroupement Pédagogique ont vécu au rythme du cirque.

À l'initiative des enseignants, un stage de cirque a été proposé aux enfants sous l'encadrement des artistes du cirque Georget.

Fiers de leur travail, les petits clowns, acrobates, jongleurs et trapézistes ont pu offrir deux représentations à leurs parents et proches pour le plus grand bonheur de tous.

Chaque spectacle a été suivi par celui des plus grands, à savoir la troupe Georget que l'on connaît bien déjà. En effet, ce même projet avait déjà été proposé il y a dix ans et a laissé de très bons souvenirs chez les enfants maintenant devenus adolescents.

Sans oublier, l'association des Parents d'Elèves qui a proposé boissons et restauration lors des deux vendredis créant un moment de convivialité pour clôturer ces deux belles soirées.

Merci et bravo à tous ceux  
qui ont permis la réalisation de ce projet.

## Comptes rendus des Conseils Municipaux

### Compte rendu du 26 avril 2016

Présents : 13/15

- Afin d'élargir la rue des Basses Vignes, un échange de deux parcelles d'une surface égale est prévu entre la commune et un particulier. La transaction étant bénéfique pour les deux parties, les frais notariés seront partagés.
- Dans le cadre de la construction de dix logements sociaux par Val Touraine Habitat - quatre aux Vergers des Colasdières et six à la cité de la Lampe -, la commune est réservataire de deux logements, un Type III et un type IV. Une convention est ainsi signée entre Val Touraine Habitat et la commune.
- Le Plan Local de l'Habitat (PLH) est un outil de programmation et de définition d'une stratégie d'action en matière d'habitat qui se décline à l'échelle des communes de la Communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau pour la période 2016-2022. Les actions sont de différentes natures : soutien financier, animation et coordination en matière d'habitat durable, avec notamment l'objectif de répondre aux besoins sociaux des habitants et des populations les plus fragiles du territoire et d'améliorer la qualité des logements. Un avis favorable est émis sur le nouveau projet de PLH, les objectifs et la territorialisation correspondant aux objectifs de développement de la Commune.
- Dans le cadre de la réhabilitation des ateliers municipaux, une ouverture sur le pignon du bâtiment, afin de créer une sortie de secours pour l'étage, est nécessaire. Une déclaration préalable complémentaire va être déposée.
- Une subvention de 30 791 € est accordée par le Conseil Départemental pour la réhabilitation des ateliers.

## Compte rendu du 27 mai 2016

Présents : 10/15

- Le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) du département d'Indre-et-Loire prévoit la fusion des Communautés de communes du Pays d'Azay-le-Rideau et du Val de l'Indre avec extension du périmètre aux communes de Villeperdue et Sainte-Catherine-de-Fierbois. Ce périmètre est validé par le conseil. Une nouvelle délimitation sera nécessaire pour procéder à la désignation de son nom, de son siège social, de sa gouvernance et de ses compétences.
- Dans le cadre de la réalisation du Conseil d'Orientation Energétique du Patrimoine (COEP), le bureau d'études Energio a été retenu pour un montant de 4 241.50 € HT pour la tranche ferme et 28 130.00 € HT pour les tranches conditionnelles selon les besoins sur chaque bâtiment.
- Des travaux de génie civil PTT rue des Complans et un branchement d'eau potable sont nécessaires au niveau du hangar communal situé dans cette même rue. Les premiers s'élèvent à 1 044 € et les seconds à 1 470 €
- La création et l'administration de la page Facebook sont actées par délibération. Cette page se définit comme une information des actions de la commune et deux administrateurs sont désignés.
- Le premier étage du bâtiment des ateliers municipaux va être aménagé en salle de réunion. La modification des lots maçonnerie, couverture et électricité entraîne la signature d'avenants.
- Resto'Mouv, marchand ambulant de plats préparés traditionnels à emporter, demande l'autorisation de s'installer un soir par semaine sur la place de la Mairie. L'accord est donné pour son installation les mercredis soirs..
- À l'occasion des journées du patrimoine de septembre 2016, des visites guidées des fresques de l'église Saint-Martin seront de nouveau proposées. Notre guide local de l'année passée va donc être ressollicité.
- Le stade est un équipement de la commune et il est utilisé par le club de football via une convention entre les deux parties ; uniquement dans le cadre sportif. Ainsi, les demandes d'utilisation pour un usage privé ne peuvent être autorisées.